

Phonetic, semantic, spelling and lexical changes in French

Received: 28/04/2023 ; Accepted: 03/01/2024



Omar BOUSSEBAT*

Département de Lettres et Langue Française, Université des Frères Mentouri Constantine 1, Algérie

Les changements phonétiques, sémantiques, orthographiques et lexicaux en français

Résumé

Le français, en tant que langue romane, a, au cours de son histoire, fait l'objet de plusieurs changements qui se rapportent à la réalisation des phonèmes, au lexique, au sens des mots et à l'orthographe. Les questions que nous soulevons, dans la présente contribution, sont les suivantes : quelles sont les raisons qui font que les unités minimales du français oral subissent des modifications ? Quelles sont celles qui sont derrière les changements sémantiques ? À quoi est due l'évolution de l'orthographe ? Pour découvrir les modifications auxquelles nous nous intéressons, nous faisons appel à un corpus qui comprend des mots extraits du dictionnaire de langue, Le Nouveau Petit Robert, de l'ouvrage du linguiste, A. BENTOLILA, qui s'intitule : « Vocabulaire », de la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua, deux personnages de F. RABELAIS.

Mots clés:

changements ;
phonèmes ;
lexique ;
orthographe ;
corpus.

Abstract

French, as a romance language, has, during its history, been the the subject of several changes that relate of the realization of phonemes, to the lexicon, the meaning of words and the spelling. The questions that we are going to raise in this contribution are the following : what are the reasons why the minimum units of the French ? Which ones are behind the semantic changes ? To what is due the evolution of its spelling ? To discover the modifications in which we are interested we call on a corpus which includes words taken from the language dictionary, Le Nouveau Petit Robert, from the work of the linguist, A. BENTOLILA, which is entitled : « Vocabulary », from pantagruel's letter to his son Gargantua, two characters from F. RABELAIS.

Keywords:

changes ;
phonemes ;
lexicon ;
spelling ;
corpus.

الكلمات المفتاحية:

التغييرات؛
الأصوات؛
المعجم؛
الكتابة؛
المادة.

التغيرات الصوتية، الدلالية، الإملائية والمعجمية في اللغة الفرنسية

ملخص

الفرنسية، كلغة لاتينية، عرفت خلال تاريخها عدة تغييرات متعلقة بنطق الأصوات، بمجموع المفردات، بمعنى الكلمات وبالكتابة. الأسئلة التي نطرحها في هذه المساهمة هي كالاتي: ماهي الأسباب التي جعلت أصوات هذه اللغة تتغير ماهي الاسباب الكامنة وراء تغييرات المعنى الى ماذا يرجع تطور الكتابة لكي نكتشف التغييرات التي نهتم بها في هذا العمل، نستند على مادة مكونة من كلمات مستخرجة من قاموس اللغة روبرت الجديد الصغير، من كتاب اللغوي ا. بن طوليلة الموسوم: المفردات، من رسالة بونتغريل الى ابنه غارغانثيا، شخصيتين ل: "ف. رابلي".

* Corresponding author, e-mail: boussebatomar@yahoo.fr

Doi:

I-Introduction

Le français, à l'instar de toutes les langues vivantes, évolue constamment. Il suffit de lire des textes anciens comme la chanson de Roland, un poème épique du XI^{ème} siècle, ou des textes appartenant à F. Rabelais, connu sous le pseudonyme « Alcofribat Nasier », ou à M. de Montaigne, deux auteurs de la Renaissance, pour se rendre compte que cet idiome roman a fait l'objet de plusieurs modifications ayant trait à l'étymologie, à la production des phonèmes, au sens, à l'orthographe et au lexique. Pour étayer nos dires, nous estimons intéressant de nous appuyer sur un corpus comprenant des mots extraits du Nouveau Petit Robert, de l'ouvrage d'A. Bentolila qui s'intitule : « *Vocabulaire* », de la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua, deux personnages de F. Rabelais. Concernant les motivations du choix du corpus, elles se rapportent au fait que La première référence, considérée comme un dictionnaire de langue par excellence, contient la filiation des mots, leurs étymons, l'évolution de leur sens, de leur prononciation. La deuxième inclut les modifications sémantiques des mots du français. Nous avons fait appel à la lettre de F. RABELAIS, car elle est écrite en ancien français. Notre problématique s'articule autour des questions suivantes : quelles sont les raisons qui font que les phonèmes du français changent au cours du temps ? Quelles sont celles qui sont derrière les changements sémantiques ? À quoi est due l'évolution de l'orthographe ? Pour y répondre, nous émettons les hypothèses ci-après : les phonèmes du français changent au cours du temps en raison de ce que les linguistes appellent « l'économie du langage ou l'économie des changements phonétiques ». Les causes qui sont derrière les changements sémantiques sont relatives aux mutations sociales. En utilisant les mots dans de nouveaux emplois, ils s'éloignent progressivement de leur étymologie. Ils finissent par s'imposer dans l'usage avec un nouveau sens. L'évolution de l'orthographe du français est due au fait que certains segments de base n'existaient pas en ancien français. Pour pallier ce manque, on faisait appel à des lettres pour noter les voyelles et les consonnes qui sont absentes du système graphique (ex. la lettre « i » notait la consonne /ʒ/. Le graphème « u » transcrivait la consonne /v/).

II-L'économie du langage

Il s'agit du « *principe d'organisation de l'énergie pour satisfaire aux besoins de la communication et au principe du moindre effort* » (ROBERT, P. 1995 : 712). On recourt à l'économie du langage ou à « *l'économie des changements phonétiques* » (MARTINET, A. 1970 : 17) pour gagner du temps, prendre moins d'espace (écrire vite), fournir moins d'efforts, dépenser moins d'énergie.

II-1-Les formes de l'économie du langage

Il existe deux formes de l'économie du langage, en l'occurrence l'abréviation et l'assimilation.

II-1-1-L'abréviation

Elle se scinde en plusieurs types, à savoir l'abréviation régulière, la troncation, la siglaison, l'acronyme, le retranchement des lettres médianes, la suppression de la presque totalité des lettres du mot abrégé, le maintien de la lettre initiale suivie du point abréviatif, l'abréviation de certains adverbes, celle des adjectifs numéraux cardinaux, celle d'une expression composée d'un substantif et d'un complément de nom dont la fonction est celle d'une épithète, celle des termes utilisés en chimie, celle des unités de mesure.

II-1-1-1-L'abréviation régulière

Il est question de « *la réduction d'un mot à quelques lettres, obtenue par le retranchement, avant une voyelle, des lettres finales, remplacées par un point* » (FAUDOUAS, J.-C. 1990 : 9). Notons qu'en abréviation régulière, la suppression des lettres finales se fait devant la dernière ou l'avant-dernière voyelle (ex. facteur s'abrège en fact., idéologie dont l'abréviation est idéol.).

II-1-1-2-La troncation

Il s'agit d' « *un procédé d'abrègement d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou à la fin d'un mot* » (ROBERT, P. 1995 : 2320). Elle est « *le résultat soit d'une aphérèse- la suppression*

du ou des phonèmes composant le début du mot, soit d'une apocope- la suppression d'un phonème ou d'une syllabe à la fin du mot » (FAUDOUAS, J.-C. 1990 : 7). Pour corroborer ce que nous avançons, nous nous appuyons sur les exemples qui suivent : bus pour autobus, car pour autocar, steak pour beefsteak, tram pour tramway, pub pour publicité.

II-1-1-3-La siglaison

Il est question d'un procédé de formation des sigles, « une suite d'initiales appartenant à des mots qui se suivent et formant un mot unique qui se prononce avec les première lettres » (ROBERT, P. 1995 : 2089). Notons que les initiales qui constituent un sigle sont séparées par des points abrégatifs (elles s'articulent séparément). Les sigles renvoient à « l'abréviation de certains mots qui désignent des partis politiques, des associations, des clubs sportifs, des États, etc. » (BOUSSEBAT, O. 2016 : 9). Pour illustrer nos dires, nous nous avons comme exemples : O.N.U., P.C.A., G.L.E., P.S.G., U.G.T.A.

II-1-1-4-L'acronyme

L'acronyme, en linguistique, est « un sigle produit comme un mot ordinaire » (ROBERT, P. 1995 : 24). En d'autres termes, il s'agit d'un sigle dont les initiales en majuscules, qui ne sont pas séparées par des points abrégatifs, se réalisent comme s'il est question d'un simple mot (ex. OVNI, SIDA, UNESCO, CNAS, FAF).

II-1-1-5-Le retranchement des lettres médianes

Dans ce type d'abréviation, il ne reste que la première et la dernière lettres. Notons que le graphème final, qui s'écrit en minuscule, n'est pas suivi du point abrégatif (ex. fg pour faubourg, Me pour maître).

II-1-1-6-Le retranchement de la presque totalité des lettres du mot abrégé

Dans ce cas, il ne subsiste que la lettre initiale et quelques consonnes intermédiaires suivies ou non du point abrégatif (ex. etc. pour et cetera, cotg pour cotangente).

II-1-1-7-Le maintien de la lettre initiale suivie du point abrégatif

Dans ce type d'abréviation, hormis la première lettre suivie du point abrégatif, toutes les voyelles et consonnes qui constituent le mot sont supprimées (ex. M. pour Monsieur).

II-1-1-8-L'abréviation des adverbes utilisés dans une énumération

Lorsqu'il s'agit de l'abréviation des adverbes utilisés dans une énumération, on se sert des chiffres suivis d'un petit cercle en supérieure (ex. 1^o pour primo, 2^o pour secundo, 3^o pour tertio, 4^o pour quarto, 5^o pour quinto).

II-1-1-9-L'abréviation des adjectifs numéraux ordinaux

Quand on abrège les adjectifs numéraux ordinaux, on utilise des chiffres suivis des abréviations (ex. 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}).

II-1-1-10-L'abréviation d'une expression composée d'un substantif et d'un complément de nom dont la fonction est celle d'une épithète

Dans ce cas, seul le substantif s'abrège dont on garde la première syllabe suivie du point abrégatif (ex. Inst. de géologie pour Institut de géologie).

II-1-1-11-L'abréviation des termes utilisés en chimie

Quand il est question d'un terme utilisé en chimie, son abréviation se compose soit de la lettre initiale, qui s'écrit en majuscule, et d'un graphème accolé s'orthographiant en minuscule, placé à l'intérieur du mot, soit de la seule première lettre (ex. As pour arsenic, Zn pour zinc, Pb pour plomb, Fe pour fer, P pour phosphore). Dans les deux cas, l'abréviation n'est pas suivie du point abrégatif.

II-1-1-12-L'abréviation des unités de mesure

L'abréviation des unités de mesure, qui se compose soit de la consonne initiale suivie d'une voyelle à laquelle s'ajoute une consonne, soit de la première consonne à laquelle est additionnée une autre consonne, ne comporte pas de point abrégatif (ex. dam pour décamètre, cm pour centimètre, mm pour millimètre, km pour kilomètre).

II-1-2-L'assimilation

On appelle assimilation « la modification d'un phonème au contact d'un phonème voisin » (DUBOIS, J., *et.al.* 1970 : 54). Notons que la consonne qui subit la modification est remplacée par une consonne sœur.

II-1-2-1-Les types d'assimilation

L'assimilation se scinde en deux types, l'assimilation régressive ou de contact et l'assimilation progressive ou à distance.

II-1-2-1-L'assimilation régressive ou de contact

On en parle lorsque « la consonne qui subit la modification est antéposée à celle qui l'influence » (ibid.). Ce type se nomme, également, l'assimilation de contact car la consonne modifiée est contiguë à celle qui l'influence (ex. obtenir /ɔptənɪʁ/, absent /apsɛ̃ɑ̃/, abstention /apstɑ̃sjɑ̃/, absorber /apsɔʁbe/, absolu /apsɔly/, anecdote /anɛgdɔt/).

II-1-2-2-L'assimilation progressive ou à distance

Dans ce type, « la consonne qui fait l'objet d'une modification est postposée à celle qui l'influence » (ibid.). Elle s'appelle, aussi, l'assimilation à distance parce que la consonne modifiée et celle qui l'influence sont séparées par une unité minimale (ex. second /s(ə)gɔ̃/).

III. Le corpus

La matière sur laquelle nous nous basons est constituée d'un ensemble de mots tirés du dictionnaire de la langue française, *Le Nouveau Petit Robert*, de l'ouvrage du linguiste, A. BENTOLILA, qui s'intitule : « *Vocabulaire* », de la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua, deux personnages de F. RABELAIS. En commençant par l'étymologie, le premier mot, qui appartient au latin populaire, est « formaticum » (ROBERT, P. 1995 : 977). Cette unité lexicale, appelée en linguistique « l'étymon », « une forme ancienne dont une forme récente dérive » (DUBOIS, J., *et.al.* 1973 : 199), a évolué au cours du temps, c'est-à-dire qu'elle a subi des changements jusqu'à ce qu'elle devienne, en français contemporain, « fromage ». Le deuxième, « capra » (ibid., p. 363), un autre mot du latin populaire, ayant fait l'objet de modifications jusqu'à ce qu'il prenne la forme actuelle « chèvre ». Le troisième, celui de « capillus » (ibid., p. 362), a, à son tour, évolué avant qu'il ne se transforme en « chèvre ». L'étymon latin suivant, « pater » (ibid., p. 1635), change avant de parvenir en français moderne sous la forme « père ». Le cinquième, « riparia » (ibid., p. 1991), dont vient la forme du français actuel « rivière », a subit, également, des modifications. Concernant les changements phonétiques, ceux ayant trait à la production des segments de base de l'oral, le premier mot, cent, « se prononçait, en ancien français, /tsɑ̃/ » (ibid., p. 328). Le deuxième, « jambe », « était produit, en français du XIIIème siècle, /dʒɑ̃b/ » (ibid., p. 1219). Notons qu'en phonétique du français, /ts/ et /dʒ/ sont des affriquées, un terme qui renvoie à « un

phonème qui combine étroitement une occlusive et une fricative » (DUBOIS, J., *et.al.* 1970 : 17). Le troisième, celui de « francien », « le dialecte de langue d'oïl, parlé en Île- de- France et en Orléanais au moyen Âge, qui a supplanté les autres dialectes, pour donner le français » (ROBERT, P. 1995 : 668), se réalisait /fʁãswɛ/. On commença à articuler /fʁãsjɛ/, dès l'année 1889. Le quatrième, « roi », « se réalisait /ʁɔj/ comme « boy » /bɔj/ en anglais » (BRUNEAU et HEULLUY, 1973 : 39). Au sujet des modifications sémantiques, nous avons le mot « dominance », qui signifiait, jadis, « domination, le fait de dominer, ou prédominance, le fait d'être dominant » (ROBERT, P. 1995 : 673). Actuellement, il prend le sens de « génotype, le patrimoine génétique d'un individu dépendant des gènes hérités de ses parents » (ibid., p.1012). Nous avons, aussi, le mot « charme », qui désignait « une forme d'incantation et l'effet magique qu'elle produit » (BENTOLILA, A. 1995 : 48). Le sens de cette unité lexicale a évolué au cours du temps. Présentement, il correspond à « l'attrait mystérieux et puissant qu'exerce sur nous un être, une chose. En d'autres termes, il s'agit de la qualité d'un être ou d'une chose qui plaît extrêmement » (ibid.). Le troisième, celui de « débile », avait comme sens « faible, malingre » (ibid., p. 47). De nos jours, ce mot a comme signifié « débile mental ou idiot dans le registre familial » (ibid.). Le mot suivant, « maîtresse », dont le sens jusqu'au XVIIème siècle, est « une femme ou une jeune fille aimée en dehors de toute relation charnelle et plus particulièrement une femme que l'on veut épouser, une fiancée. Aujourd'hui, il désigne une femme qui accorde ses faveurs à un homme sans être son époux » (ibid., p. 48). Le cinquième mot de notre corpus, « viande » correspondait, d'abord, à « ce qui sert à la vie, une nourriture quelconque, un aliment » (ibid.). Puis, son sens, qui a fait l'objet de modifications, devient « la nourriture constituée par la chair des animaux autres que le poisson » (ibid.). Le mot suivant, « corvée », renvoyait à « un travail collectif que les paysans, dans le système féodal, se devaient d'effectuer pour les seigneurs sans aucune

rémunération » (ibid.). En français moderne, il se dit d' « une tâche pénible, souvent exécutée à contrecœur » (ibid.). Le septième mot, celui de « cinématographie », désignait, d'abord, « un appareil de projection » (ibid., p. 49). Puis, il est utilisé dans de différents contextes. Il peut correspondre au lieu (ex. je vais au cinéma) ou à l'art (ex. j'aime le cinéma). Le huitième, « train », désignait, avant l'existence du chemin de fer, « un attelage de bêtes. Quand le transport par rail s'est généralisé, le mot a été adopté pour la locomotive et les wagons. Ce sens a fini par supplanter le sens ancien » (LESOT, A. 2013 : 140). Le neuvième, « chômage », signifiait « la période passée sans travailler Pendant les jours fériés. On parlait aussi du chômage du dimanche » (ibid., p. 141). Présentement, ce mot se dit de « l'interruption du travail, de l'inactivité forcée d'une personne due au manque de travail, d'emploi, de l'arrêt momentanée du travail dû à un problème fonctionnel (le chômage technique) » (ROBERT, P. 1995 : 370). Le mot suivant, « dessert », désignait « le dernier service d'un repas (fromage, pâtisserie, fruit) après lequel on pouvait desservir la table » (LESOT, A. 2013 : 141). En français moderne, il prend une autre signification, celle d' « un mets sucré, fruits, pâtisserie servis après le fromage (en France) » (ROBERT, P. 1995 : 619). Le onzième, celui d' « industrie », renvoyait, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, à « l'habileté, l'ingéniosité, le savoir- faire » (LESOT, A. 2013 : 141). Actuellement, il correspond à « l'ensemble des activités économiques ayant pour objet l'exploitation de matières premières, de sources d'énergie et leur transformation, ainsi que celle de produits semi- finis en bien de production ou de consommation » (ROBERT, P. 1995 : 1164). Le mot suivant, « celui de l'adjectif qualificatif « achalandé », dont l'ancien est « qui voit passer de nombreux clients » (LESOT, A. 2013 : 141). De nos jours, il désigne « un commerce bien approvisionné, qui contient beaucoup de marchandises, d'articles » (ibid.). Le treizième, celui du verbe du premier groupe « décimer », dont le vieux signifié est « faire mourir une personne sur dix » (ibid.). Maintenant, il est employé pour parler d'un génocide, d'un massacre. Il signifie « faire mourir en grand nombre, sans laisser de survivants » (ibid.). Le quatorzième, celui de l'adjectif qualificatif « ouvrable », dont l'ancien sens est « jours où les magasins sont ouverts » (ibid.). En français contemporain, il se dit « des jours de la semaine qui ne sont pas fériés » (ROBERT, P. 1995 : 1560). Le quinzième, celui de l'adjectif qualificatif « saumâtre », qui était utilisé pour parler d' « une eau sale, bourbeuse, stagnante » (LESOT, A. 2013 : 141). Concernant son sens moderne, il correspond à « un mélange constitué d'eau douce et d'eau de mer ayant un goût salé » (ROBERT, P. 1995 : 2040). À propos de l'évolution graphique des mots, notre corpus inclut plusieurs mots. Le premier, le verbe pronominal du premier groupe « se soûler », dont le signifié est « s'enivrer », s'écrivait « se saouler » (ibid., p. 2122).. Le deuxième est le nom propre « Jupiter », qui s'orthographiait « Ivpiter » (KANNAS, C. 2015 : 19). Notons qu'en latin et en ancien français jusqu'au XVIème siècle, « il n'y avait ni la lettre « j », ni la lettre « v ». Le graphème « i » pouvait noter la voyelle /i/ et le glide /j/. La lettre « u » pouvait noter la voyelle /y/ et la consonne /v/ » (ibid.). Le troisième, « français », s'écrivait « françois » (MAUPAS, M. 1607 : 26). Le quatrième, le verbe être à l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier

« était », s'orthographiait « étoit » (ibid.). Le cinquième, l'adjectif qualificatif « écrites », était noté « escrittes » (ibid.). Le sixième, le participe passé du verbe du troisième groupe lire « lues » qui était transcrit « leuës » (ibid.). Les mots suivants, « présent, ancêtres, étymologie et retranchées » s'écrivaient sans accents « *present, ancetres, etymologie et retranchees* » (ibid.). L'ancienne orthographe du français remplaçait les désinences de l'imparfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel « ait » et « aient » par « oit » et « oient » dans « *inseroit* » et « *servoient* » (ibid.). Les mots suivants, le verbe du premier groupe « montrer » et le participe passé du verbe « être » s'écrivaient « *monstrer* » et « *esté* » (ibid.). Il est à rappeler que l'ancienne orthographe du verbe « montrer » contient la lettre « s » en position centrale. Pour faire une synthèse de ce que nous venons d'avancer, nous recourons à cet extrait «

Jadis aussi l'orthographe française estoit bien plus copieuse en lettres escrittes non leuës, qu'elle n'est à present : car nos ancetres y inseroient plusieurs lettres qui ne servoient qu'à monstrer un vestige de l'etymologie ou racine des mots : desquelles beaucoup ont esté retranchees » (MAUPAS, M. 1607 : 26). Le mot suivant, « roi », s'orthographiait « *roy* », puis « *rwé* » (BRUNEAU et HEULLUY, 1973 : 39). Les autres mots, « âge, faisaient, davantage, doivent, dit, naquit, douzième, mois, convenait, afin, fut formé, fait durer, légitime, mari, buvez, l'un, peut, j'entends, veux, apprennes, parfaitement, premièrement, le grec, veut, Quintilien, le latin, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, style, que tu ne tienne, présente, mémoire, quoi, t'aidera, ceux, libéraux, géométrie, arithmétique, musique, je, je t'en donnais, goût, était, poursuis, mais, abus, la connaissance, t'y adonnes, rivière, ni, connais, oiseaux, forêts, métaux, cachés, abîmes, midi, rien, inconnu, soigneusement, grecs, Talmudistes, ta, parfaite, saintes, apôtres, vieux », s'écrivaient dans la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua, deux personnages de F. RABELAIS, ainsi : « *eage, foisaient, dadvantage, doibve, dict, nasquit, douziesme, moys, ientends, veult, aprenes, parfaitement, premierement, la Grecque, veult, Quintilian, tiengne, presente, mémoire, quoy, te aydera, ceulx, liberaulx, Geometrie, Arismetique, musicque, e t'en donnay, goût, estoy, poursuy, moy, abuz, la congnoissance, te y adonne, ryvière, ny, cognoisse, oyseaulx, forestz, métaulx, cachez, abysmes, Midy, riens, incongneu, songneusement, Grecz, Thalmudistes, toy, parfaite, saintes, Apostres, vieulx* » (LAUVERGNAT- GAGNIERE, C. et DEMERSON, G. 1988 : 34). À propos des changements lexicaux, le premier mot de notre corpus qui fait partie de l'ancien français est « instruction ». Dans le dictionnaire du français moderne, il est remplacé par « enseignement ». Le deuxième, « endoctriner » est remplacé soit par le verbe du premier groupe « former » ou par celui du troisième groupe « instruire ». Notons que le verbe « endoctriner, de nos jours, signifie « *chercher à gagner quelqu'un à une doctrine, à un point de vue* » (ROBERT, P. 1995 : 557). Le troisième mot, l'adverbe « pareillement », est remplacé par « pour la même raison ». Le quatrième, le verbe du troisième groupe « tenir », est, actuellement, remplacé par le verbe du premier groupe « garder ». Le cinquième, « Cosmographie » est remplacé par « l'Encyclopédie universelle ». Le verbe du troisième groupe « poursuivre » est remplacé, en français contemporain, par « continuer ». Le verbe savoir est remplacé par « apprendre ». Le substantif « canons » était employé pour désigner le nom « règles ». En français de la Renaissance, on utilisait « *faictz de nature* » pour parler de « l'histoire naturelle ». Le mot suivant appartenant à l'ancien français, l'adverbe « curieusement », était employé à la place du syntagme prépositionnel « avec zèle ». Le nom « source » était remplacé par « fontaine ». Le groupe nominal « l'air » était en usage pour désigner « le ciel ». Pour parler « des buissons », on faisait appel au mot « fructices ». Le verbe du premier groupe, « mépriser » était remplacé par un verbe qui n'existe pas dans le dictionnaire du français contemporain, à savoir « contemner ». Le nom « dissection » était remplacé par « anatomies ». La préposition « pendant » était remplacée par une autre, en l'occurrence « par ». Le verbe irrégulier « aller » était remplacé par celui du premier groupe « commencer ». Celui du troisième groupe « voir » était remplacé par « visiter ». Pour corroborer nos dires, nous nous appuyons sur ce passage tiré de la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua « *Tu es à Paris, tu as ton précepteur Epistemon, dont l'ung par vives & vocales, l'autre par louables exemples, te peult endoctriner. Ientends & veulx que tu aprenes les langues parfaitement. Premierement la Grecque comme le veult Quintilian. Deuxiemement la Latine. Et puis l'Hébraïque pour les saintes lettres & la Chaldecique & Arabique pareillement : & que tu formes en stille, quant à la Grecque, à l'imitation de Platon, quant à la Latine, à Cicéron. Qu'il n'y ait histoire que tu tiengne en mémoire presente.* ».

IV-Conclusion

En partant du principe qu'une langue vivante n'est pas figée, nous disons que le français a subi, au cours de son histoire, plusieurs modifications se rapportant à la production de ses phonèmes, à la transcription orthographique des mots qui constituent son lexique et au sens. Il suffit d'établir un parallèle entre deux textes, l'un appartient à l'ancien français, celui du XIII^{ème} ou du XVI^{ème}, l'autre relève du français moderne, celui du XX^{ème} ou du XXI^{ème} siècle, pour détecter les changements sur lesquels nous nous penchons dans le présent article. En faisant usage d'un corpus qui comprend des mots extraits du dictionnaire de langue, Le Nouveau Petit Robert, de l'ouvrage d'A. BENTOLILA, de la lettre de Pantagruel à son fils Gargantua, nous avons découvert que les mots utilisés en français de la Renaissance sont beaucoup plus proches du latin. Concernant l'évolution de la prononciation des phonèmes, elle peut s'expliquer par le souci de gagner du temps, de l'espace, de déployer moins d'efforts. Cette économie linguistique consiste soit en la chute de la partie initiale d'un mot, soit en la suppression d'une ou plusieurs syllabes à la fin du mot.

Références

- [1]. BENTOLILA, A., *et.al.* (1995). *Vocabulaire*. Paris : Éditions Nathan.
- [2]. BLANCHE-BENVENISTE, C., et CHERVEL, A. (1989). *L'orthographe*. Paris : Armand Colin.
- [3]. BOUSSEBAT, O. (2016). *La maîtrise de l'oral et de l'écrit chez les étudiants de 1^{ère} et 3^{ème} année L.M.D* (thèse de doctorat ès Sciences en Didactique). Université Frères MENTOURI-Constantine 1.
- [4]. BOUZIDI, B. (2009). « *Créativité lexicale et réduction en français contemporain* », Synergie Algérie, n°5, pp. 111-117.
- [5]. CATACH, N. (1978). *L'orthographe*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- [6]. CAZAL, Y., et PARUSSA, G. (2015). *Introduction à l'histoire de l'orthographe*. Paris : Armand Colin.
- [7]. CHERVEL, A. (2008). *L'orthographe en crise à l'école*. Paris : Armand Colin.
- [8]. DUBOIS, J., *et.al.* (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- [9]. FAUDOUAS, J.-C. (1990). *Dictionnaire des abréviations courantes de la langue française*. Paris : Maison du dictionnaire.
- [10]. KANNAS, J.-C. (2012). *L'orthographe pour tous (Bescherelle)*. Paris : Hatier.
- [11]. LAUVERGNAT-GAGNIERE, C., et DEMERSON, G. (1988). *Les chroniques gargantuesques*. Paris : Nizet, société des textes français.
- [12]. LESOT, A. (2013). *Le vocabulaire pour tous (Bescherelle)*. Paris : Hatier.
- [13]. MARTINET, A. (1970). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- [14]. ROBERT, P. (1995). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.